

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF118

présenté par

M. Dufrègne, M. Wulfranc, M. Serville, M. Fabien Roussel, M. Peu, M. Nilor, M. Lecoq,
M. Jumel, Mme Faucillon, M. Dharréville, M. Chassaigne, Mme Buffet, M. Bruneel,
M. Brotherson, Mme Bello et M. Azerot

ARTICLE 19

Supprimer l'alinéa 67.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit ici de supprimer le prélèvement de 200 millions d'euros sur les ressources des agences de l'eau. Ce prélèvement apparaît particulièrement inopportun au regard des missions des agences de l'eau.